

JURASSIC PARK

À la future « D.D.F.i.P » des Vosges, qui ne sera pas mise en route avant janvier 2010 (C'ÉTAIT BIEN LA PEINE DE MOBILISER UN C.T.P.D. COMMUN DANS L'URGENCE AU MOIS D'OCTOBRE 2009, POUR MISE EN ROUTE SOI-DISANT AU 1ER NOVEMBRE...), des pistes de réflexion ont été offertes aux représentants du personnel : Vous êtes là pour le décorum, seul l'avis de la Direction est bon.

Du point de vue des agents, C, B, et A, il y a du souci à se faire : **Harmonisation par le bas pour les uns** (les inspecteurs des deux filières ne font déjà plus partie de l'encadrement...), **accélération des suppressions d'emplois pour les autres** (- 6 dans la filière fiscale et -13 dans la filière Gestion Publique), nous arrivons gentiment au point de révolte, le point de rupture étant franchi depuis belle lurette.

Le management à la mode de la famille PIERRAFEU

Le 24 novembre, les cadres A et + du Département étaient conviés (par mel du 19, si tu as autre chose à faire...) à une « Convention des CADRES A du Département ».

L'OCCASION ÉTAIT POURTANT BELLE D'HARMONISER LE POSITIONNEMENT DES INSPECTEURS VERS LE HAUT. Si à l'ex-DGI, le positionnement est peut-être plus en retrait, à l'ex- DGCP, les inspecteurs sont rôdés à l'exercice des responsabilités (notamment personnelle et pécuniaire), et à une forme de management (gestion de personnel, gestion de relationnel élus) que la future Direction, dignement représentée par notre future « Administratrice » semble mépriser de toute sa hauteur...

Désormais, les journées d'études seront réservées aux A+, comme « La lettre du CADRE ». Pour les comptables (petits ou gros) et les A non comptables du Département, ces journées étaient surtout l'occasion de se retrouver pour des échanges professionnels souvent fructueux, de mutualiser les compétences, de rompre l'isolement (eh ! OUI...), et d'écouter des points de vue ouvrant des perspectives (Interventions Techniques et Informatiques, innovations métier, etc...).

Dorénavant, les inspecteurs voient leur positionnement largement revu à la baisse, CLAIREMENT CONSIDÉRÉS comme les exécuteurs des basses œuvres.

Signe fort, l'absence de repas en fin de réunion. Précédemment, chaque A et A+ donnait quelques euros, ce qui finançait en partie le repas après la réunion d'études.

Maintenant pour les A, régime pain sec, charcuterie, et rouge qui tâche...

Les C.A.P. à la mode **GODZILLA**

À FO, NOUS AIMONS ASSEZ PEU PARLER DES COMMISSIONS DE RECOURS EN NOTATION, CELA NE CONCERNANT QUE LES PERSONNES EXERÇANT CE DROIT !

Cette fois, nous ferons exception, vous comprendrez pourquoi en lisant (et pourquoi pas en allant visiter notre déclaration liminaire sur le site FO-DGFIP Vosges ?) ce qui suit...

J'ai participé à deux CAP de recours en notation :

↳ Lors de la première, malgré un argumentaire fondé sur des faits précis, et l'intervention unanime des organisations syndicales (qui ont argumenté pendant plus d'une heure), LA DIRECTION AVAIT DÉJÀ PRIS LA DÉCISION DE REJETER LE RECOURS. Pire, notre future « Administratrice Générale des Finances Publiques » n'a-t-elle pas eu cette phrase malheureuse : « **Les absences liées à l'exercice du temps partiel ne sont pas un obstacle à la participation aux réunions...** ». Qu'en pensez-vous, cher(e)s collègues à temps partiel, souvent de DROIT ?

↳ Lors de la seconde, après le dépôt par mes soins d'une déclaration liminaire, le recours de l'agent a été accepté par la Direction sans autre forme de procès. « Ah ! ça semble être un progrès », me direz-vous...

LE SEUL PROBLÈME, C'EST QUE DANS LES DEUX CAS, AUCUN DIALOGUE N'A EU LIEU. LA DIRECTION SE CONTENTANT DANS LE PREMIER CAS DE FERMER LES OREILLES, ET DANS LE SECOND DE COUPER COURT AUX PROBLÈMES POTENTIELS AVEC SA HIÉRARCHIE. CELA ME SEMBLE EN DIRE TRÈS LONG SUR LE MODE DE GESTION DE LA FUTURE DIRECTION LOCALE... LES RECOURS NATIONAUX ONT DE BELLES HEURES EN PERSPECTIVE...

Laurent.



BULLETIN D'ADHÉSION

NOM : _____ Prénom : _____
Grade : _____ Temps partiel : _____ %
Affectation : _____

66% de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu.

Section départementale FO- DGFIP Vosges, Trésorerie de Lamarche, BP 14, 88320 LAMARCHE

Ou auprès de chacun des membres de notre bureau ou élu : <http://www.fo-dgfiP-sd.fr/088/>



Section départementale F.O.-DGFIP des VOSGES
Trésorerie de LAMARCHE - BP 14 - 88320 LAMARCHE
Tél.: 03.29.09.63.10.
Et sur INTERNET : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/>

LES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS : « LES TEMPS MODERNES »... ? ? ?

Les résultats sont tombés cette semaine, pour les VOSGES cela donne :

Filière Fiscale : - 6 équivalents temps plein.

Filière G.P. : - 13 équivalents temps plein.

À FO- Trésor comme à FO- DGFIP, nous avons depuis plusieurs années alerté la Direction de toutes les façons possibles, sans jamais être écoutés. Depuis 2004, le rythme s'est accéléré (-25% d'effectifs depuis 2000). Depuis 2008, les postes et services, confrontés à plus de boulot, sans réforme des procédures, sans soutien des directions, s'asphyxient d'autant plus qu'avec les nombreux départs en retraite, l'effet est cataclysmique sur le boulot au quotidien !!!

Sans connaître très précisément la situation dans chaque unité de la filière fiscale des Vosges (la RÉFORMITE y étant semble-t-il encore pire qu'à la filière gestion publique), nous savons qu' au niveau national elle est comparable à celle de la filière gestion publique. **EN BREF, C'EST LA MOUISE PARTOUT, PASSEZ-NOUS L'EXPRESSION, ET CE N'EST PAS LA DIRECTION, SINGULIÈREMENT RENFORCÉE EN CADRES SUPÉRIEURS, QUI CONNAÎT CE PROBLÈME...**

POUR REMETTRE LES CHOSES EN PERSPECTIVE, DEPUIS 1997 DANS LA FILIÈRE GESTION PUBLIQUE, EN INCLUANT L'ANNÉE 2010, 80 EMPLOIS SUR 322 ONT ÉTÉ SUPPRIMÉS. DANS LE MÊME TEMPS, VOICI CE QUE L'ADMINISTRATION NOUS A SERVI :

- Le Guichet fiscal et l'accueil de proximité (à cette période, tout le monde sait ce que cela signifie),
- Les primes « Fioul », avec une gestion digne du moyen - âge,
- Le conseil fiscal « élargi », à prodiguer avant d'être formés...
- Le conseil financier quotidien et les placements en court terme,
- Les statistiques à gogo (ORE, fréquentation guichet, nombre de délais octroyés, passons-en et des meilleures !)
- La « Qualité Comptable » (passez toutes vos opérations avant fin juillet, sinon c'est mauvais pour la note du chef...)
- Des objectifs de réduction de délais drastiques, que nous ne pouvons plus tenir...

DANS CE CONTEXTE, IL DOIT ÊTRE RAPPELÉ QUE LES PRIMES DE LA DIRECTION SONT LARGEMENT FONCTION DES RÉSULTATS...
ADMINISTRATION D'EN HAUT ET ADMINISTRATION D'EN BAS : AU PLUS VOUS GALÉREZ (SANS REVALORISATIONS INDICIAIRES DÉCENTES DEPUIS LONGTEMPS), AU PLUS ILS TOUCHENT !!!

Pendant ce temps, les conditions de travail se dégradent, soit progressivement (à effectifs constants), soit d'un coup (à l'occasion d'un ou plusieurs départs non remplacés, à l'occasion d'un temps partiel non compensé)...

ON EN EST TOUS AU MÊME POINT, ET LE MANAGEMENT À LA HUSSARDE, QUI NE SE PRÉOCCUPE PAS DU BIEN-ÊTRE DES AGENTS, ET MÊME PAS DE VOUS TENIR AU COURANT DE SES DÉCISIONS (SAUF APRÈS QUE NOUS AYONS DÉPOSÉ UNE DÉCLARATION EN CAP), N'ARRANGE NULLEMENT LES CHOSES.

**Nos revendications sont claires, pour les deux filières,
UNE HARMONISATION PAR LE HAUT :**

- Arrêt immédiat des suppressions de postes dogmatiques et opaques, moratoire sur l'emploi public, et recensement réel des tâches.
- Revalorisation réelle du pouvoir d'achat, pas seulement pour les cadres supérieurs.
- Prise en compte des conditions de travail dans les rémunérations.
- Valorisation générale du travail des cadres A inspecteurs et huissiers,
- Remise en route de la communication avec les agents, et prise en compte de leur malaise réel dans la fixation des objectifs.
- Intégration des problématiques de conditions de travail lors des réinstallations.

Nous nous inscrivons pleinement dans les appels à la grève qui sont ou vont être lancés prochainement.

Les membres du Bureau FO-DGFIP.

Retrouvez toutes nos coordonnées sur le site INTERNET départemental :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/088/>